



Nombre de membres composant le Conseil : 19

Présents : 11  
Absents : 4  
Pouvoirs : 4

L'an deux-mille-dix-neuf et le treize mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ALLEINS, convoqué le 08 mars 2019 par M. Philippe GRANGE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu ordinaire de ses séances.

La séance est présidée par M. Philippe GRANGE

#### PRESENTS

Mesdames et Messieurs :

SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian - MARQUIS Jean Daniel - WOLFER Dominique – VERT Hélène – SERRA Vincent – GUEZOU Eric - Cécile BARRIERE –RAYNAUD Pierre.

#### ABSENTS :

Mesdames et Messieurs :

BRETON Gaëlle – GERAUDIE Léonor – JUVIGNY Daniel - CANTIN Jacky.

#### EXCUSES

Néant.

#### PROCURATIONS :

Mesdames et Messieurs :

TALLET Patrice à MOYEMONT GAILDRY Catherine.

KEBABJIAN Fabienne à WOLFER Dominique

FABRE Lionel à MARQUIS Jean-Daniel

DUCROS Marie José à RAYNAUD Pierre.

*Les membres présents forment la majorité des Conseillers Municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

## DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de désigner un membre du Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

M. MARQUIS Jean-Daniel se propose pour être secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,  
Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+  
procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean-  
Daniel ((+ procuration FABRE Lionel) - WOLFER Dominique (+ procuration  
KEBABJIAN Fabienne) – VERT Hélène – SERRA Vincent – GUEZOU Eric –  
Cécile BARRIERE - RAYNAUD Pierre (+ procuration DUCROS Marie José).

- **Désigne** M. MARQUIS Jean-Daniel pour remplir cette fonction.

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL Du 13 février 2019.**

A ce jour, aucune observation écrite reçue concernant le conseil municipal du 13 février 2019.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,  
Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+  
procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean-  
Daniel ((+ procuration FABRE Lionel) - WOLFER Dominique (+ procuration  
KEBABJIAN Fabienne) – VERT Hélène – SERRA Vincent – GUEZOU Eric –  
Cécile BARRIERE - RAYNAUD Pierre (+ procuration DUCROS Marie José).

- **APPROUVE** le compte-rendu du 13 février 2019.

# FINANCES.

## 1. CONVENTION AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU MASSIF DES COSTES.

Signature de la convention d'objectifs pour l'année 2019.

*Rapporteur : Philippe GRANGE.*

### **Objet : CONVENTION AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU MASSIF DES COSTES.**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une convention avec l'Office de Tourisme du Massif des Costes de Pélissanne – 13330 – qui contribue à assurer la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local, pour l'année 2019.

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+  
procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean-Daniel ((+  
procuration FABRE Lionel) - WOLFER Dominique (+ procuration KEBABJIAN  
Fabienne) – VERT Hélène – SERRA Vincent – GUEZOU Eric – Cécile BARRIERE -  
RAYNAUD Pierre (+ procuration DUCROS Marie José).

**APPROUVE** la convention avec l'Office de Tourisme du Massif des Costes, jointe en annexe,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente convention ainsi qu'à prendre toute décision nécessaire à son exécution.

## 2. CONVENTION FINANCIERE 2019 AVEC L'ASSOCIATION « TARTINES ET CALINS ».

*Rapporteur : Philippe GRANGE.*

**Objet : CONVENTION FINANCIERE 2019 AVEC L'ASSOCIATION « TARTINES ET CALINS.**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention financière 2019 concernant l'Association « Tartines et Câlins » - Péricolaire - représentée par son Président, M. Karim SEFIAT dont le siège social est fixé à Alleins – Cours Victor Hugo.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+  
procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean-Daniel ((+  
procuration FABRE Lionel) - WOLFER Dominique (+ procuration KEBABJIAN  
Fabienne) – VERT Hélène – SERRA Vincent – GUEZOU Eric – Cécile BARRIERE -  
RAYNAUD Pierre (+ procuration DUCROS Marie José).

**APPROUVE** la convention financière 2019 avec l'association « Tartines et Câlins »,  
Jointe en annexe,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente convention ainsi qu'à prendre  
toute décision nécessaire à son exécution.

### **3. CONVENTION FINANCIERE 2019 AVEC L'ASSOCIATION « LES PITCHOUNETS ».**

*Rapporteur : Philippe GRANGE.*

**Objet : CONVENTION FINANCIERE 2019 AVEC L'ASSOCIATION « LES PITCHOUNETS. »**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention financière 2019 concernant l'association de la crèche « Les Pitchounets » représentée par son Président M. DELVALLEE Jacky dont le siège social est fixé à Alleins – Cours Victor Hugo.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+  
procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean-Daniel ((+  
procuration FABRE Lionel) - WOLFER Dominique (+ procuration KEBABJIAN  
Fabienne) – VERT Hélène – SERRA Vincent – GUEZOU Eric – Cécile BARRIERE -  
RAYNAUD Pierre (+ procuration DUCROS Marie José).

**APPROUVE** la convention financières 2019 avec l'association de la crèche « Les Pitchounets » jointe en annexe,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente convention ainsi qu'à prendre toute décision nécessaire à son exécution.

#### **4. CREATION D'UN SIVU CHARGE DE L'ACQUISITION DU TERRAIN DESTINE A L'IMPLANTATION DU NOUVEAU CENTRE HOSPITALIER A SALON DE PROVENCE.**

Rapporteur : Philippe GRANGE.

**Objet : SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE CHARGE DE L'ACQUISITION DU TERRAIN EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE HOSPITALIER - APPROBATION DU PROJET DE STATUTS.**

Par délibération de ce jour, le Conseil Municipal a adopté la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique entre les communes d'Alleins, Aurons, La Barben, Berre l'Etang, Charleval, Cornillon-Confoux, Eyguières, La Fare-les-Oliviers, Grans, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Miramas, Pelissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues, ayant pour objet l'acquisition d'un terrain destiné à l'implantation d'un Centre Hospitalier sur la Commune de Salon-de-Provence.

Il convient de délibérer sur le projet de statuts de ce syndicat, ci-annexé.

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

A la majorité.

Par 12 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+  
procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean-Daniel ((+  
procuration FABRE Lionel) - WOLFER Dominique (+ procuration KEBABJIAN  
Fabienne) – VERT Hélène – SERRA Vincent – Cécile BARRIERE.

Par 3 voix contre.

Mesdames et Messieurs :

GUEZOU Eric – RAYNAUD Pierre (+ procuration DUCROS Marie José).

**APPROUVE** le projet de statuts, ci-annexé, du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique ayant pour objet l'acquisition d'un terrain sur la Commune de Salon-de-Provence puis sa cession à l'entité en charge de la construction du futur Centre Hospitalier.

**DIT** que les délibérations concordantes des 20 communes associées ainsi que le projet de statuts seront transmises à Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône pour la création de ce Syndicat.

## 5. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Catherine MOYEMONT GAILDRY.

Objet : **VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à différentes associations pour l'année 2019.

<b>Association des Parents d'Elèves</b>	10 600,00 €
<b>Aïoli et traditions</b>	600,00 €
<b>Boule du Calvaire</b>	1 200,00 €
<b>Club Taurin</b>	1 000,00 €
<b>Collectif Provenço</b>	50,00 €
<b>Crèche « Les Pitchounets »</b>	49 000,00 €
<b>Divers Collèges</b>	500,00 €
<b>Don du Sang</b>	400,00 €
<b>Monument St Anne</b>	200,00 €
<b>O.M.S.C.S</b>	7 000,00 €
<b>Office de Tourisme</b>	7 623,00 €
<b>Pompiers des BdR</b>	500,00 €
<b>S.P.A</b>	1 651,65 €
<b>Souvenir Français</b>	100,00 €
<b>Tartines et Câlines</b>	16 500,00 €
<b>Tennis</b>	1 500,00 €
<b>Vélo Club</b>	1 500,00 €

Où la lecture

Et après en avoir délibéré,



Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,  
Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+  
procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean-Daniel ((+  
procuration FABRE Lionel) - WOLFER Dominique (+ procuration KEBABJIAN  
Fabienne) – VERT Hélène – SERRA Vincent – GUEZOU Eric – Cécile BARRIERE -  
RAYNAUD Pierre (+ procuration DUCROS Marie José).

**DECIDE** d'octroyer une subvention à diverses associations. Cette dépense est  
prévue au Budget Primitif au compte 6574, pour un montant total de 99.924,65 €  
(quatre-vingt-dix-neuf mil euros 65cts).

## **6. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019.**

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Catherine MOYEMONT GAILDRY.

Objet : **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019.**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Budget Primitif qu'il propose pour l'année 2019.

Après consultation des différentes commissions,

Le conseil Municipal,

Où la lecture, pour :

- Le Budget Fonctionnement,
- Le Budget Investissement,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+  
procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean-Daniel ((+  
procuration FABRE Lionel) - WOLFER Dominique (+ procuration KEBABJIAN  
Fabienne) – VERT Hélène – SERRA Vincent – GUEZOU Eric – Cécile BARRIERE -  
RAYNAUD Pierre (+ procuration DUCROS Marie José).

**APPROUVE** le budget tel qu'il est présenté s'élevant tant en recettes qu'en  
dépenses à la somme de :

2.600.000,00 € en fonctionnement  
3.523.000,00 € en investissement

## **7. AFFECTATION DES RESULTATS.**

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Catherine MOYEMONT GAILDRY.

Objet : **AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018 AU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE.**

Suite au vote du Budget Primitif 2019,

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+  
procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean-Daniel ((+  
procuration FABRE Lionel) - WOLFER Dominique (+ procuration KEBABJIAN  
Fabienne) – VERT Hélène – SERRA Vincent – GUEZOU Eric – Cécile BARRIERE -  
RAYNAUD Pierre (+ procuration DUCROS Marie José).

### **DECIDE**

- **D'AFFECTER**, en totalité, l'excédent de la section de fonctionnement du Budget Communal de l'exercice 2018 au compte 1068 – en recettes d'investissement – la somme de 418.916,34 €.
- **DE REPRENDRE** l'excédent d'investissement au compte 001, soit la somme de 149.315,39€.

## 8. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Catherine MOYEMONT GAILDRY.

Objet : **TAUX DES TAXES DIRECTES POUR L'ANNEE 2019.**

Suite au vote du Budget Primitif 2019,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les nouveaux taux des taxes directes locales pour l'année 2019, à savoir :

Taxe d'habitation : 12,50 %  
Taxe foncière : 13,50%  
Taxe foncière non bâti : 35,00 %

Ouï l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil Municipal  
Après avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+  
procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean-Daniel ((+  
procuration FABRE Lionel) - WOLFER Dominique (+ procuration KEBABJIAN  
Fabienne) – VERT Hélène – SERRA Vincent – GUEZOU Eric – Cécile BARRIERE -  
RAYNAUD Pierre (+ procuration DUCROS Marie José).

- **APPROUVE** les taux des taxes directes locales pour l'année 2019.

# RESSOURCES HUMAINES

## 9. CREATION D'UN POSTE PERMANENT DE TECHNICIEN TERRITORIAL

Rapporteur : Philippe GRANGE

Objet : **CREATION DE POSTES.**

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au recrutement d'un Responsable des Services Technique,

Considérant que cet emploi peut être pourvu par un agent du cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux,

Considérant l'intérêt communal,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 13 mars 2019,

### Et Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+  
procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean-Daniel ((+  
procuration FABRE Lionel) - WOLFER Dominique (+ procuration KEBABJIAN  
Fabienne) – VERT Hélène – SERRA Vincent – GUEZOU Eric – Cécile BARRIERE -  
RAYNAUD Pierre (+ procuration DUCROS Marie José).

**DECIDE** de créer :

- 1 poste de Technicien,
- 1 poste de Technicien Principal de 2ème classe
- 1 poste de Technicien Principal de 1ère classe

**PRECISE** que ces postes sont créés à temps complet, et qu'ils pourront être pourvus par la voie de mutation, par un agent contractuel ou inscrit sur liste d'aptitude,

**PRECISE** que les postes libérés du fait du recrutement seront proposés en suppression lors d'un prochain Conseil Municipal après avis du Comité Technique,

**PRECISE** que le tableau des effectifs est modifié à compter de ce jour,

**DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au budget communal chapitre 012.

# TRAVAUX

## 10. LANCEMENT APPEL D'OFFRE – TRANCHE 2 DU POLE LUDIQUE ET SPORTIF (INCLUS PARCOURS FITNESS ET PLACE DETENTE ET RENCONTRE ENTRE STADE ET QUARTIER DES GRANDS PARENTS)

Rapporteurs : Philippe GRANGE - Christian CROUZATIER.

Objet : **LANCEMENT APPEL D'OFFRES – TRANCHE 2 – POLE LUDIQUE ET SPORTIF.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été décidé d'engager des travaux pour la Tranche 2 du Pole Ludique et Sportif (Parcours fitness et place détente et rencontre entre le stade et le quartier des grands parents), dont le montant est estimé à 98.894,18 € H.T.

Aussi, il convient de procéder au lancement d'un appel d'offres en procédure adaptée, vu l'article 26 du code des marchés publics, pour la réalisation des travaux.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+  
procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean-Daniel ((+  
procuration FABRE Lionel) - WOLFER Dominique (+ procuration KEBABJIAN  
Fabienne) – VERT Hélène – SERRA Vincent – GUEZOU Eric – Cécile BARRIERE -  
RAYNAUD Pierre (+ procuration DUCROS Marie José).

- **DECIDE** de lancer une consultation, dans le cadre d'un MAPA, pour des travaux concernant la Tranche 2 du Pole Ludique et Sportif (Parcours fitness et place détente et rencontre entre le stade et le quartier des grands parents), dont le montant est estimé à 98.894,18 € H.T.
- **DIT** que la Commission des Travaux sera chargée d'examiner des offres.
- **PRECISE** que la dépense pour la réalisation des travaux est prévue au budget.
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires.

## **11. POINT COMMISSION TRAVAUX.**

Rapporteur : Christian CROUZATIER

### **Arènes**

Les travaux ont démarré. (Mur de soutènement de la plateforme pour les PMR, installation du petit portail, parement des grilles supérieures au niveau de la sécurité)

### **Requalification des rues centre historique**

Démarrage des travaux depuis lundi 11.03 dans la rue de l'Egalité. Les chicanes ont été enlevées. Les travaux avancent normalement.

Remerciements aux riverains de la rue pour respect des consignes de sécurité.

### **Rond-point du Général de Gaulle**

Travaux en cours – mur de soutènement

L'ensemble des 4 ronds-points seront mis en lumière avec du led.

### **SMED 13**

Installation de la borne électrique sur l'avenue René Cassin.

Avis favorable sur l'enfouissement des lignes de l'avenue Jean Moulin.

### **VOIE DE LIAISON ET AVENUE GEORGES CLEMENCEAU.**

Finalisation des travaux en cours par l'entreprise GIORGI.

### **CRECHE/PERI SCOLAIRE**

Un avis favorable a été émis suite à la demande de dérogation pompiers.



# DIVERS

## 12. BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.

Bilan annuel.

Rapporteur : Dominique WOLFER.

**Objet : RAPPORT ANNUEL DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

### « Quelques chiffres... »

Nous comptons, fin 2018, 289 familles inscrites (277 en 2017) soient 934 lecteurs actifs (893 en 2017) dont 622 adultes et 312 enfants. (54 lecteurs viennent d'autres communes).

(Les enfants des écoles ne sont pas comptabilisés dans ces chiffres car ce sont des collectivités mais ils bénéficient de nos services : accueil des classes pour lectures aux enfants, suivies d'échanges et de prêts d'ouvrages trois matinées par semaine tout au long de l'année scolaire).  
NB : Quelques lecteurs (qui n'entrent pas dans nos statistiques) apprécient également de pouvoir consulter gratuitement nos ouvrages sur place sans avoir à s'inscrire car ils préfèrent lire au sein de la bibliothèque.

Nous disposons, au 31 décembre, de 7273 documents (6914 livres, 125 CD et supports MP3, 234 DVD).

Nous avons acheté 474 ouvrages et nous sommes abonnées à 12 périodiques pour un montant total de 6588,20 €.

Cette année, le nombre total de prêts s'élève à 20356 documents (18327 en 2017), tous supports confondus.

(Détail : 15774 livres et périodiques, 765 périodiques, 106 CD et supports MP3 et 574 DVD lors des permanences ouvertes au public ainsi que 3137 livres et périodiques lors des séances avec les classes).

Explications :

Cette année encore, de nouvelles familles sont venues s'inscrire et quasiment toutes les familles déjà inscrites ont renouvelé leur adhésion, ce qui explique un nombre croissant d'adhérents.

Le nombre total de prêts continue d'augmenter malgré que le nombre de prêts de CD et de DVD décroisse depuis plusieurs années, principalement celui des CD (prédominance d'Internet dans ce domaine).

C'est donc bien le nombre de prêts de livres qui augmente sans cesse.

Evolutions et remarques...

Nos lecteurs, anciens et nouveaux, apprécient les outils supplémentaires mis en place depuis 2015 (informatisation, catalogue en ligne permettant de réserver des ouvrages, de visualiser et de prolonger leurs emprunts) ainsi que le maintien de toutes les permanences lors des vacances scolaires (excepté à Noël).

Ce maintien est d'ailleurs possible car nous sommes deux, ce qui permet un roulement durant les congés et donc un accueil permanent de nos lecteurs tout au long de l'année.

Régulièrement, nous faisons évoluer nos collections, et donc les espaces qui leur sont consacrés, en fonction des besoins de nos lecteurs.

Nous poursuivons le développement de l'espace « BD ados-adultes » (deux rayonnages ont donc été achetés par notre municipalité, cette année, pour nous permettre de poursuivre ce développement que nous achèverons, courant 2019, grâce à l'acquisition de rayonnages supplémentaires).

D'autre part, nous avons repensé, cette année, les quantités et les répartitions des documentaires situés à l'étage, après observation de l'évolution des prêts concernant ces catégories d'ouvrages : nous procéderons donc à une nouvelle organisation et à de nouvelles mises en rayon dès la réception des nouveaux rayonnages prévus à l'étage.

Nous continuons, par ailleurs, d'étendre le rayon des livres-CD, la demande s'étant confirmée, et nous avons acquis de nombreuses nouveautés que nous avons mis à disposition de nos lecteurs très régulièrement.

Le « bac bébés » est également alimenté et renouvelé tout au long de l'année afin de contenter les plus jeunes, qu'ils viennent avec leurs parents, avec leur assistante maternelle ou avec les monitrices de la crèche qui nous rendent visite le mercredi matin.

Nos achats en librairie sont dictés par la volonté de contenter un maximum de lecteurs : nous faisons donc des choix éclectiques, ce que les usagers de la bibliothèque apprécient également.

Tout ceci est possible grâce aux 6000 € de budget alloué par notre municipalité (pour l'achat des livres et du matériel d'équipement des ouvrages) qui nous permettent de satisfaire, et même de devancer, les demandes de nos lecteurs.

L'espace consacré à l'échange de dons entre lecteurs, que nous avons créé en 2017, fonctionne parfaitement et de nombreux lecteurs y ont participé courant 2018.

En dehors des permanences, Mme Magali ROUIT reçoit toujours les classes maternelles et primaires à la bibliothèque tous les jours, excepté le jeudi, pour une lecture d'album, de conte, de documentaire ou d'extrait de roman (pour les plus grands) suivie d'une discussion et d'un prêt de livres.

Mme Sylvie REY continue de chapeauter les jeunes recrutés dans le cadre du service civique afin qu'ils réalisent le prêt et le portage des livres de la bibliothèque municipale chez les personnes ne pouvant se déplacer (publics dits « empêchés »).

Dans le cadre de la manifestation Lecture par Nature, toutes les deux ont organisé deux animations au sein de la bibliothèque et ont mis en relation la Métropole et l'école élémentaire d'Alleins pour la mise en place d'un parcours d'Education Artistique et Culturelle dont la restitution a eu lieu le 19 janvier 2019, au Bastidon, à l'occasion de la Nuit de la Lecture.

Retour sur un partenariat entre la Métropole, les bibliothèques municipales et les écoles... à Alleins.

Dans le cadre de la manifestation Lecture par Nature impulsée par la Métropole Aix-Marseille Provence, l'équipe de la Bibliothèque municipale d'Alleins a organisé et proposé, en novembre dernier, deux animations menées par Cyril Bourgeois, marionnettiste et réalisateur du théâtre Massalia, accompagné de son assistant Eric Bernaud : il s'agissait d'une plongée dans le monde des techniques utilisées au cinéma, de ses débuts à nos jours, par le biais d'un jeu de marionnettes très apprécié des enfants, suivi d'une chasse au trésor numérique (avec l'application "Action Bound" sur tablette) ponctuée de nombreuses énigmes relatives au septième art. Cette animation, qui était en parfaite adéquation avec leur projet d'école, a ravi nos jeunes !

Parallèlement à ces animations, dans le cadre des parcours d'Education Artistique et Culturelle, Magali et Sylvie ont également sollicité Mme Nathalie MESNARD, directrice de l'école élémentaire d'Alleins et maîtresse des CM1. Celle-ci, très enthousiaste, a donc pu accueillir, entre novembre 2018 et janvier 2019, les artistes Raphaële FRIER (auteure d'albums, de romans et de poèmes destinés à la jeunesse), Benoît GUILLAUME (illustrateur, auteur de BD et de films d'animation) et Richard GERARD (musicien) pour un projet de montage d'un roman-photo avec ses élèves.

Enfin, à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition de la Nuit de la Lecture, samedi 19 janvier, Magali ROUIT, Sylvie REY et M. Philippe GRANGE, ont reçu de nombreuses personnes venues assister aux restitutions des ateliers des parcours d'Education Artistique et Culturelle, en présence de M. Daniel GAGNON, Vice-Président de la Métropole délégué à la culture et aux équipements culturels, et de Mme Léonor De NUSSAC, directrice de l'Agence Régionale du Livre.

Sur tout le territoire de la Métropole, sept parcours artistiques et culturels ont eu lieu dans sept aires de lecture différentes : nous faisons partie de l'aire salonnaise, et plus précisément du groupe ALLEINS-CHARLEVAL. Lors des restitutions des ateliers, au Bastidon, les bibliothécaires ont donc également reçu six jeunes de l'IME « Le Colombier » de La Roque d'Anthéron, accompagnés de deux de leurs enseignantes que la bibliothécaire de Charleval avait sollicitées pour le même type de projet avec les mêmes artistes.

Ces restitutions se sont déroulées dans une très bonne ambiance : les jeunes de l'IME puis les élèves de la classe de CM1 d'Alleins ont chanté, accompagnés à la guitare par le talentueux et chaleureux musicien Richard Gérard, puis ils ont découvert le fruit de leur travail grâce à la projection, sur grand écran, de leurs romans-photos respectifs.

Les enfants, qui, pour la plupart, avaient précieusement gardé le secret, ont eu la joie de constater la surprise et la fierté de leurs parents !

Un goûter gourmand a clos cet après-midi fait de découvertes artistiques et d'échanges qui se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur...

Magali ROUIT et Sylvie REY remercient leur municipalité, et plus particulièrement Mme Dominique WOLFER et M. Philippe GRANGE, lesquels ont, dès le début de cette aventure, vivement soutenu ce projet et leur ont permis d'organiser les restitutions des parcours d'Education Artistique et Culturelle du groupe Alleins-Charleval dans la grande salle du Bastidon.

*Dominique WOLFER*

*« Les bibliothécaires s'investissent énormément, et je pense que si nous avons de plus en plus de lecteurs c'est grâce à elles.*

*Elles travaillent également avec les écoles. Nous avons une bibliothèque active et dynamique. Merci aux bibliothécaires. »*

Le point n°13 a été annulé.

## QUESTIONS DIVERSES

Philippe GRANGE.

Prochain conseil municipal le mercredi 17 avril 2019.

Information sur la ZAC de la Ferrage. Le partenariat avec la Métropole avance - Travail en cours sur un plan d'aménagement qui devrait voir le jour rapidement, pour développer l'activité économique de la zone artisanale.

Projet de piste cyclable entre Pont Royal et Alleins. Le projet avance bien. Le Département nous a confirmé la prise en charge du financement des travaux.

Urbanisme – construction d'un bâtiment (à la place du garage) Avenue Sadi Carnot. Le permis de construire va être déposé pour deux commerces et appartements en accession à la propriété. Projet immobilier privé.

Réunion CCAS – lundi 18 mars 2019.

Pierre RAYNAUD

Beaucoup de plaintes sur les motos qui circulent dans la colline surtout le dimanche. La gendarmerie ne se déplace pas.

*Philippe GRANGE*

*Reprise des patrouilles avec Aurons et Salon dans le massif à partir du printemps.*

*Demande pour une intervention de la gendarmerie de Mallemort.*

Eric GUEZOU

Débat du 12 mars. Très intéressant et bien animé mais surpris qu'il n'y ait, si peu de monde.

Jean-Daniel MARQUIS

Cérémonie du 19 mars à 11 heures au cimetière.

Réunion Voisins vigilants le 19 mars à 18 heures en Mairie.

Vincent SERRA

Fibre optique

*Philippe GRANGE.*

*La fibre est prévue et va bientôt démarrer.*

*Mise en place par 4 coffrets répartis dans le village. La fibre utilisera les fourreaux actuels de France Télécom. Fin 2020 début 2021, raccordement chez les personnes qui en feront la demande.*

Catherine MOYEMONT GAILDRY

Inscription de la commune au concours des villes et villages fleuris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.